

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 1^{er} août, à 19 h, présidée par M. Robert Gladu, maire et à laquelle assistent les conseillers(ères) suivants(es) :

Mesdames Julie Robillard et Suzanne Jutras.

Messieurs Guy Lapointe et Daniel Audet.

Monsieur Jonatan Audet est absent de la séance.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Gaétan Perron est présent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Robillard

2022-08-172

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2022**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Jutras

2022-08-173

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet et qu'il soit adopté avec les modifications suivantes :

Point 6 Rapport des activités du maire et des conseillers(ères)

- Pour Robert Gladu, en date du 27 juin, rencontre CLD, retirer les mots : projet de malterie.

Point 16 Sujets divers

16.1 Aide financière pour les organismes bénévoles du p'tit pub du marché de la petite école

Ajouter après le titre :

Les conseillers Sébastien Alix et Daniel Audet sortent de la salle afin de se retirer des délibérations et du vote ayant des intérêts pécuniers au Marché de la petite école.

Point 16 Sujets divers

16.1 Aide financière pour les organismes bénévoles du p'tit pub du marché de la petite école

Remplacer le paragraphe suivant :

QUE la municipalité retienne sur le montant de 2 000 \$, les frais engagés pour l'employé de la municipalité et qu'elle verse la différence au P'tit pub du Marché de la petite école afin qu'elle soit redistribuée à part égale à tous les organismes qui ont tenu le P'tit pub.

Par ce paragraphe :

QUE la municipalité retienne sur le montant de 2 000 \$, les frais engagés pour l'employé de la municipalité et qu'elle verse la différence au P'tit pub du Marché de la petite école afin qu'elle soit redistribuée à tous les organismes qui ont tenu le P'tit pub.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET DES DOSSIERS

- Le comité de développement s'est réuni à 2 reprises pour étudier et bonifier le plan stratégique de développement 2014-2025.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Cloutier s'informe des frais de déplacement de Pascal Sévigny.

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS(ÈRES)

LA MAIRE ROBERT GLADU

- 4 juillet Conseil
- 25 juillet Atelier de travail

LA CONSEILLÈRE JULIE ROBILLARD, SIÈGE 1

- 4 juillet Conseil
- 25 juillet Atelier de travail

LE CONSEILLER GUY LAPOINTE, SIÈGE 2

- 4 juillet Conseil
- 12 juillet Assemblée extraordinaire de la MRC
- 21 juillet Régie incendie des rivières
- 25 juillet Atelier de travail

LE CONSEILLER DANIEL AUDET, SIÈGE 3

- 4 juillet Conseil
- 5 juillet Planification stratégique – comité de développement
- 12 juillet Planification stratégique - comité de développement
- 19 juillet Chambre de commerce
- 25 juillet Atelier de travail

LA CONSEILLÈRE SUZANNE JUTRAS, SIÈGE 4

- 4 juillet Conseil
- 11 juillet Vidéoconférence Entente intermunicipale (camion)
- 25 juillet Atelier de travail
- 30 juillet Comité RurAltérité

LE CONSEILLER JONATAN AUDET, SIÈGE 5

- 4 juillet Conseil
- 25 juillet Atelier de travail

LE CONSEILLER SÉBASTIEN ALIX, SIÈGE 6

- 4 juillet Conseil

7. DEMANDE DE CONTRIBUTIONS OU D'APPUI

Aucune demande pour ce mois.

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1 ADOPTION, PAIEMENT ET RATIFICATION DES COMPTES DE JUILLET 2022

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Jutras

2022-08-174

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée correspondant au chèque déboursé numéro 202200296 au chèque déboursé numéro 202200344 soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 93 063.72 \$ et de 23 788.68 \$ pour les salaires du mois de juillet pour les employés et les élus.

LISTE DES PAIEMENTS ÉMIS			
No. déboursé	No. chèque	Nom du fournisseur	Montant
202200296		TGS Industriel inc.	62,17 \$
202200297	20748	Fonds de l'information - territoire	5,00 \$
202200298		Pascal Sévigny	8,38 \$
202200299	20749	Excavation Lyndon Betts	10 144,35 \$
202200300		Cain Lamarre	2 285,66 \$
202200301		Gaétan Perron	544,40 \$
202200302		Robert Gladu	180,05 \$
202200303		Nicole Lamontagne	138,07 \$
202200304		Sylvie Ethier	19,50 \$
202200305		Revenu Québec	7 389,74 \$
202200306		Receveur général du Canada	2 811,85 \$
202200307		Alternateur démarreur Weedon (mai)	90,83 \$
202200308		Alexandre Latulippe	162,01 \$
202200309		Hydro-Québec	239,57 \$
202200310		Hydro-Québec	363,62 \$
202200312	20753	Centre culturel Oscar-Dhu	250,00 \$
202200313		Service de carte Desjardins	2 049,93 \$
202200314		ANNULÉ	
202200315	20754	Chambre de commerce du HSF	166,71 \$
202200316		Pierre Chouinard & Fils	8 702,57 \$
202200317		Hydro-Québec	44,21 \$
202200318		Magasin général Morin	1 676,53 \$
202200319		JN Denis Inc.	1 195,93 \$

202200320		Bell Canada	82,03 \$
202200321		M.R.C. Haut-St-François	383,39 \$
202200322		Quincaillerie N.S. Girard	48,00 \$
202200323		Revenu Québec	36,52 \$
202200324		Association du Camionnage du Québec	309,80 \$
202200325		VIVACO groupe coopératif	138,85 \$
202200326		TGS Industriel inc.	93,50 \$
202200327		Scies à chaîne Claude Carrier Inc.	11 558,42 \$
202200328		Services sanitaires Denis Fortier	4 702,99 \$
202200329		FQM Assurances	27,25 \$
202200330		Valoris - Régie HSF et Sherbrooke	2 737,24 \$
202200331		Signalisation de l'Estrie	7 410,47 \$
202200332		Axion	87,51 \$
202200333		Coup de Pousse (9175-0828 Qc Inc.)	450,00 \$
202200334		Location Cookshire	218,80 \$
202200335		Service de carte Desjardins	0,00 \$
202200336		Pascal Sévigny	47,07 \$
202200337		Excavation Lyndon Betts	2 081,77 \$
202200338		Cain Lamarre	141,86 \$
202200339		Nicole Lamontagne	145,18 \$
202200340		Maçonnerie Forget et fils inc.	11 727,45 \$
202200341		Paquette moto inc.	4 842,75 \$
202200342		Équipement de bureau Pouliot	5 435,47 \$
202200343		Les Transports Stanley Taylor	517,39 \$
202200344		Beaugard environnement ltée	1 308,93 \$
		TOTAL DES CHÈQUES:	93 063,72 \$

LISTE DES SALAIRES			
No. écriture	Date	Description	Montant
202200071	2022-07-05	Élus	4 605,70 \$
202200069	2022-07-07	Employés	4 263,22 \$
202200074	2022-07-14	Employés	4 981,50 \$
202200078	2022-07-21	Employés	4 980,83 \$
202200080	2022-07-28	Employés	4 957,43 \$
		TOTAL DES SALAIRES:	23 788,68 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 AVIS DE VACANCES AU POSTE DE CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 6

Monsieur Sébastien Alix a déposé sa lettre de démission au siège de conseiller numéro 6 par courriel, en date du 4 juillet à 22h02 est déposée aux archives de la municipalité.

Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, chapitre XI, avis est donné qu'il y a vacance au poste de conseiller au siège numéro 6. L'annonce d'une élection partielle sera faite par un avis de scrutin dans les 30 jours du présent avis.

Monsieur le maire fait lecture de la lettre de démission de monsieur Sébastien Alix.

8.3 DÉMISSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Dans une lettre acheminée par courriel, le 21 juillet dernier, madame Nicole Lamontagne, directrice générale et greffière-trésorière avise qu'elle quittera ses fonctions le 2 septembre 2022.

8.4 PUBLICATION D'UNE OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE DIRECTION GÉNÉRÉRALE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Robillard

2022-08-175

ET RÉSOLU QUE de publier une offre d'emploi pour le poste de direction générale, selon le profil convenu, dans les médias suivants : le site web municipal, la page Facebook de la municipalité, Emploi Québec, Indeed et l'ADMQ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.5 VENTE POUR TAXES IMPAYÉES

CONSIDÉRANT que la municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la municipalité de transmettre au bureau de la MRC du Haut-Saint-François, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal*;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Daniel Audet

2022-08-176

ET RÉSOLU QUE la directrice générale et greffière-trésorière transmettre, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC du Haut-Saint-François, la liste des immeubles présentées au conseil en ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal*, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmis à la MRC et au centre de services scolaires des Hauts-Cantons.

Matricule	Propriétaire	Arrérages au 19 juillet 2022	Intérêts	Total
3852-04-9745	Jean Rancourt	2 110,43 \$	327,94 \$	2 438,37 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.6 DÉPÔT DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2020-2025

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Lingwick a déposé son plan stratégique de développement 2020-2025;

CONSIDÉRANT QUE le plan soumis à l'équipe de développement du Haut-Saint-François, volet élus municipaux, est conforme aux exigences de la Politique d'investissement que la MRC a adopté pour le Fonds régions et ruralité, volet II local;

CONSIDÉRANT QUE le plan tend à contribuer aux orientations de la MRC en matière de développement local et économique;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Jutras

2022-08-177

ET RÉSOLU QUE le Plan stratégique de développement 2020-2025 annexé au procès-verbal soit déposé par la municipalité et accepté.

Monsieur le maire remercie tous les membres qui ont participé à ce comité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.7 DESTRUCTION DE DOCUMENTS

ATTENDU QUE la municipalité travaille avec un calendrier qui établit des délais de conservation de ses documents;

ATTENDU QU'à chaque année, elle se doit de procéder au déclassé de tous les documents;

ATTENDU QUE les documents inscrits sur la liste suivante sont arrivés au terme de leur conservation et doivent être détruits;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Audet

2022-08-178

ET RÉSOLU d'autoriser la destruction des documents inscrits sur la liste.

No.	Description	Année
102	Procès-verbaux	2017 à 2020
107	Élections	1989 à 2017
114	Correspondance MRC	2009 à 2016
203	Comptabilité	1993 à 2011
203	Bordereaux de dépôt	2008 à 2014
203	Dépôts et conciliation	2009 à 2015
203	Rapports SIPC	2008 à 1009
205	Activités financières et budgétaires	2008 à 2014
205	Relevés de compte	2008 à 2014
207	Comptes fournisseurs	1979 à 1991 et 2008 à 2016
207	Feuilles de temps	2009
207	Livre de paies	1977 à 1992
207	Livre de paies	2010 à 2016
208	Revenus divers et subventions	2004 à 2016
208	Certificats de révision	1990 à 2016
208	Sommaire d'évaluation	2007 à 2012

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.8 MANDAT POUR DÉCHIQUETAGE DES DOCUMENTS

ATTENDU QUE les documents inscrits sur la liste précédente sont arrivés au terme de leur conservation et doivent être détruits;

ATTENDU QUE trois (3) entreprises ont été contactés afin d'obtenir les tarifs pour le déchiquetage des documents soient :

Déchiquetage de beauce : 8,00 \$/boîte (pas de frais de déplacement)
Déchi-tech : 8,00 \$/boîte (on doit se rendre à Sherbrooke)
Shred-it : 11,90 \$/boîte

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guy Lapointe

2022-08-179

ET RÉSOLU de confier le déchiquetage des documents à l'entreprise Déchiquetage de Beauce pour un montant de 8,00 \$/boîte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.9 CANADIEN PACIFIQUE – AVIS D’AUGMENTATION DE VITESSE

ATTENDU QU’un avis d’augmentation de vitesse a été reçu par courriel le 30 juin 2022;

ATTENDU QUE cet avis indique l’intention du Canadien Pacifique (CP) de procéder à un changement opérationnel en modifiant la vitesse de la voie principale existante, de 25 mi/h à 40 mi/h au passage à niveau sur le chemin Dell, à la suite d’investissements du CP dans la modernisation de l’infrastructure et l’amélioration de la sécurité du réseau ferroviaire du chemin de fer du Centre du Maine et du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité peut déposer un avis d’opposition à ces travaux dans les 60 jours suivant la date du présent avis auprès du CP;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guy Lapointe

2022-08-180

ET RÉSOLU QUE la municipalité ne s’objecte pas à l’avis d’augmentation de vitesse proposé et que monsieur Robert Gladu, maire, soit autorisé à signer la lettre de renonciation jointe à l’avis.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

9. PAUSE SANTÉ (pas de pause)

10. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier pour ce mois.

11. RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE

11.1 SEL DE DÉGLAÇAGE – SAISON 2022-2023

ATTENDU QUE la municipalité a besoin de sel de déglacage pour la préparation des abrasifs pour la saison 2022-2023;

ATTENDU QU’une soumission a été demandée auprès des soumissionnaires suivants et que les résultats sont les suivants :

Sel Warwick : 116,00 \$/tm

Sel Frigon : 123,55 \$/tm

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guy Lapointe

2022-08-181

ET RÉSOLU QUE la municipalité achète de Sel Warwick une quantité approximative entre 90 et 110 tonnes de sel en vrac. Le prix est fixé à 116 \$ la tonne métrique avant les taxes. Ce prix est garanti pour la saison 2022-2023. Le prix inclus la livraison à Lingwick avec un convoyeur selon la soumission reçue.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

11.2 SABLE ABRASIF – SAISON 2022-2023

ATTENDU QUE la municipalité a besoin d’environ 1 200 tonnes métriques de sable abrasif pour la saison 2022-2023;

ATTENDU QU’une soumission (sans transport) a été demandée auprès des soumissionnaires suivants et que les résultats sont les suivants :

Excavation Clément Duquette : 7,36 \$/tm
Léo Barolet : 8,25 \$/tm
Excavation Lyndon Betts : 11,90 \$/tm
Sables et graviers 4000 : Pas soumissionner

ATTENDU QU'une soumission (avec transport) a été demandée auprès des soumissionnaires suivants et que les résultats sont les suivants :

Léo Barolet : 12,25 \$/tm
Excavation Lyndon Betts : 20,25 \$/tm
Excavation Clément Duquette 22,24 \$/tm
Sables et graviers 4000 : Pas soumissionner

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Robillard

2022-08-182

ET RÉSOLU QUE la municipalité achète de Léo Barolet une quantité approximative de 1200 tonnes de sable abrasif en vrac. Le prix est fixé à 12,25 \$ la tonne métrique avant les taxes et comprenant le transport.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.3 CONSTRUCTION D'UN ABRI À SEL – SOUMISSION POUR LES BLOCS DE BÉTON

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a décrété la construction d'un abri à sel par la résolution numéro 2022-06-135;

CONSIDÉRANT QUE l'abri sera fait en blocs de béton;

CONSIDÉRANT QU'une demande de soumission a été faite pour 95 blocs de béton de 2 x 2 x 4 pieds et pour 5 blocs de 2 x 2 x 2 pieds incluant la livraison aux soumissionnaires suivants :

Barolet : 6,425.00 \$ avant taxes
Béton Chevalier : Pas reçu de soumission
Industrie de ciment
La Guadeloupe : Pas reçu de soumission

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Jutras

2022-08-183

ET RÉSOLU QUE la municipalité retienne la soumission de Barolet pour des blocs de béton pour l'abri à sel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.4 ENGAGEMENT D'UN EMPLOYÉ TEMPORAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Robillard

2022-08-184

ET RÉSOLU QUE la municipalité engage sur une base temporaire, pour l'été, monsieur Trévor Blais afin de supporter l'équipe de voirie et pour les travaux journaliers (tondage, entretien des parcs, etc.).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun dossier pour ce mois.

13. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Aucun dossier pour ce mois.

14. LOISIRS ET CULTURE

14.1 FÉLICITATIONS AUX COMITÉ ORGANISATEUR ET AUX BÉNÉVOLES POUR LA TENUE DU BIKE STOP 108

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guy Lapointe

2022-08-185

ET RÉSOLU QUE la municipalité fasse parvenir une lettre de félicitations au comité organisateur de l'activité Bike Stop 108 pour le succès de l'édition 2022 et pour remercier tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de l'événement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – LES GAIS LURONS DE LINGWICK

La conseillère Suzanne Jutras manifeste son intérêt de se retirer du vote car elle siège au comité des Gais Lurons de Lingwick

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guy Lapointe

2022-08-186

ET RÉSOLU de verser une aide financière de 250 \$ à l'organisme Les Gais Lurons de Lingwick.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. CORRESPONDANCE

La correspondance est déposée et sera archivée.

16. SUJETS DIVERS

17. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Madame Catherine Bouffard demande des informations supplémentaires concernant la vitesse du Canadien Pacifique.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-08-187

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guy Lapointe

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la séance soit levée.

Il est 19h43.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Certificat de crédit numéro 2022-08-01

Je soussignée, Nicole Lamontagne, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes et des engagements adoptés lors de cette séance.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

Robert Gladu
Maire

Nicole Lamontagne
Dir. générale et greffière-trésorière